PERIMETRY RESEARCH

Baromètre de la sécurité de l'enseignement supérieur français

Les universités et établissements d'enseignement supérieur de France protègent-ils bien leur site et leur messagerie ? Mesures passives de chaque établissement de la liste du ministère, comparées aux communes et aux collectivités.

Édition de novembre 2026

245
établissements étudiés

45,4 %
appliquent DMARC (quarantine ou reject)

32,3 %
ont A ou B

Perimetry Cloud
perimetry.cloud · Publiée le 8 novembre 2026

À propos de ce rapport

Perimetry Research publie des études sur la façon dont les organismes publics protègent leurs sites et leur messagerie, mesurée avec les mêmes contrôles passifs que Perimetry Cloud. Cette édition porte sur les 245 établissements de la liste des principaux établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publics et privés, et 229 domaines, avec les contrôles de l'étude des communes. Elle ne nomme que les établissements qui font bien ; tous les autres chiffres sont des moyennes, et les problèmes graves sont signalés en privé, jamais publiés.

Sommaire

01 Synthèse 3

02 Principaux constats 4

03 Notes 5

04 Contrôle par contrôle 6

05 Par catégorie 8

06 Public et privé 10

07 Comparaison avec les communes et les collectivités 12

08 Les établissements qui font bien 13

09 Par région 15

10 Derrière les chiffres 16

11 Problèmes graves 17

12 Recommandations 18

13 Méthodologie 19

14 À propos de Perimetry 22

01

Synthèse

245	64	45,4 %	32,3 %
établissements étudiés	note moyenne sur 100	appliquent DMARC (quarantine ou reject)	ont A ou B

Note moyenne des 229 établissements notés : 64 sur 100.

1. 86,9 % des établissements notés publient une politique DMARC, mais seulement 45,4 % l'appliquent (quarantine ou reject). Sans politique appliquée, un message falsifié au nom d'un établissement, adressé à ses étudiants ou à son personnel, est en général distribué.
2. Côté sites : 100 % ont un certificat valide et 95,2 % renvoient les visiteurs de HTTP vers HTTPS ; 46,1 % utilisent HSTS d'au moins six mois.
3. 12,7 % de leurs domaines sont signés avec DNSSEC, et 41 % publient un enregistrement CAA qui désigne les autorités autorisées à émettre leurs certificats.
4. Les établissements publics ont en moyenne 65 sur 100, les privés 63.
5. Les universités ont en moyenne 67 sur 100 (sur neuf contrôles), les communes 47.

02

Principaux constats

Où sont les établissements sur Internet

Site web



domaine propre 93,5 % · domaine partagé, à aucun d'eux 2,9 % · domaine d'un autre organisme 3,7 %
plateforme de sites 0 % · page de réseau social 0 % · aucun indiqué 0 %

DMARC : publié, rarement appliqué

86,9 % des établissements notés publient une politique DMARC, mais seulement 45,4 % l'appliquent (quarantine ou reject). Sans politique appliquée, un message falsifié au nom d'un établissement, adressé à ses étudiants ou à son personnel, est en général distribué.

Les sites

Côté sites : 100 % ont un certificat valide et 95,2 % renvoient les visiteurs de HTTP vers HTTPS ; 46,1 % utilisent HSTS d'au moins six mois.

DNS : signatures et autorités de certification

12,7 % de leurs domaines sont signés avec DNSSEC, et 41 % publient un enregistrement CAA qui désigne les autorités autorisées à émettre leurs certificats.

Public et privé

Les établissements publics ont en moyenne 65 sur 100, les privés 63.

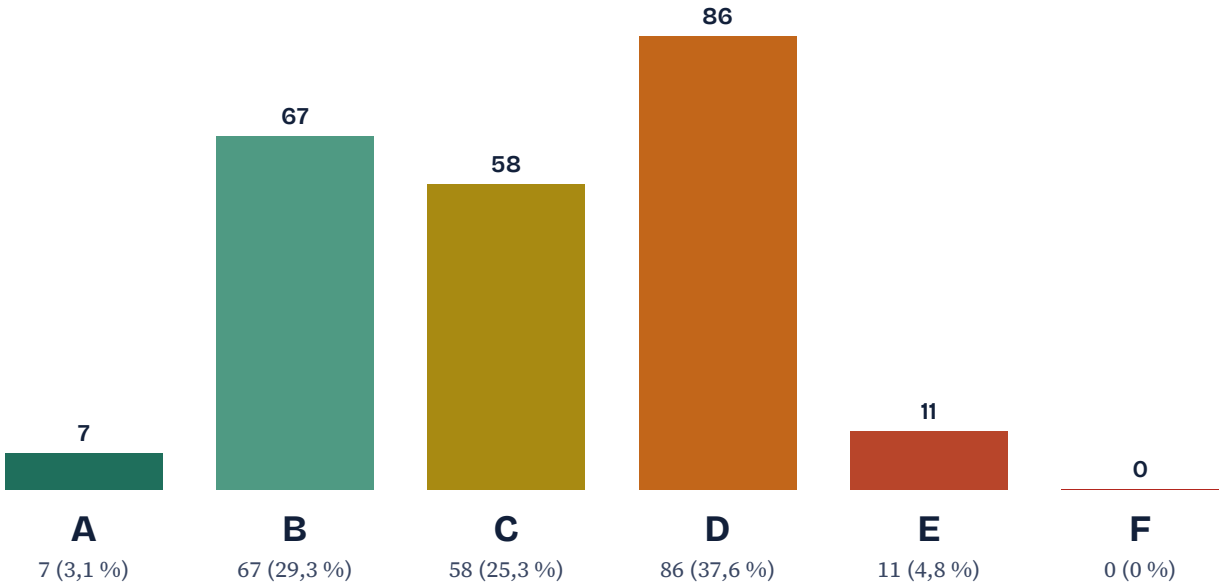
Comparaison avec les communes

Les universités ont en moyenne 67 sur 100 (sur neuf contrôles), les communes 47.

03

Notes

Chaque établissement dont le site est sur un domaine à lui reçoit une note : la part des neuf contrôles qu'il réussit, parmi ceux qui le concernent (la note des études des communes et des collectivités, sans le contrôle de l'adresse de contact, que la liste du ministère ne donne pas). A à partir de 90, B de 75, C de 60, D de 40, E de 20, F en dessous.

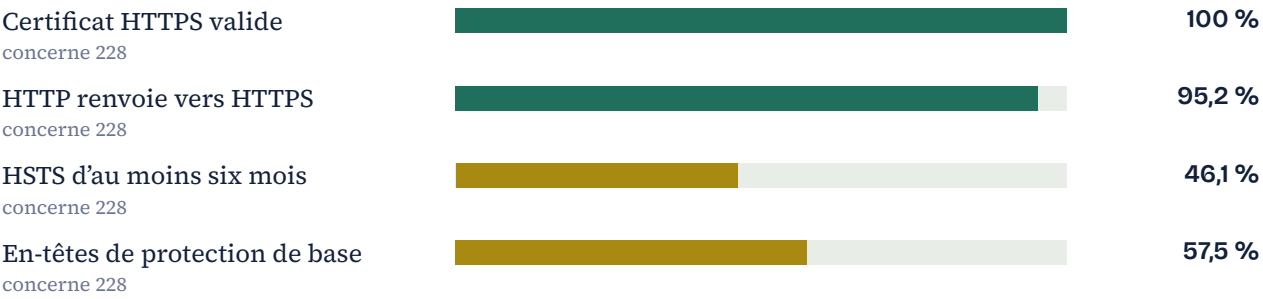


04

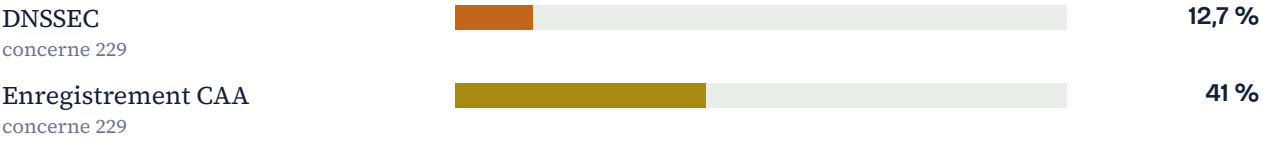
Contrôle par contrôle

Part des établissements notés qui réussissent chaque contrôle, parmi ceux qu'il concerne. Les contrôles de la messagerie portent sur le domaine du site.

Site web



DNS



E-mail



Les neuf contrôles	
Site web · Certificat HTTPS valide	Le site répond en HTTPS avec un certificat en cours de validité, émis pour son nom et reconnu par les navigateurs.
Site web · HTTP renvoie vers HTTPS	Quelqu'un qui tape l'adresse arrive sur le site chiffré, et non sur une page que n'importe qui sur le réseau peut lire ou modifier.
Site web · HSTS d'au moins six mois	Les navigateurs retiennent qu'il faut utiliser HTTPS : la première requête non chiffrée ne peut pas être détournée.
Site web · En-têtes de protection de base	X-Content-Type-Options: nosniff, et une protection contre l'affichage du site dans le cadre d'un autre site (X-Frame-Options ou frame-ancestors dans la CSP).
DNS · DNSSEC	Les réponses DNS du domaine sont signées : on ne peut pas faire croire à un résolveur que le site ou la messagerie de l'établissement sont ailleurs.
DNS · Enregistrement CAA	Le domaine désigne les autorités de certification autorisées à émettre des certificats à son nom.

Les neuf contrôles	
E-mail · SPF strict	Le domaine liste les serveurs autorisés à envoyer son courrier et demande de rejeter ou de signaler les autres (-all ou ~all).
E-mail · Enregistrement DMARC	Le domaine publie une politique DMARC, la norme qui relie SPF et DKIM à l'expéditeur affiché.
E-mail · DMARC appliqué	La politique est quarantine ou reject : un message falsifié au nom de l'établissement, adressé à ses étudiants par exemple, part en indésirables ou est refusé, au lieu d'être distribué.

05

Par catégorie

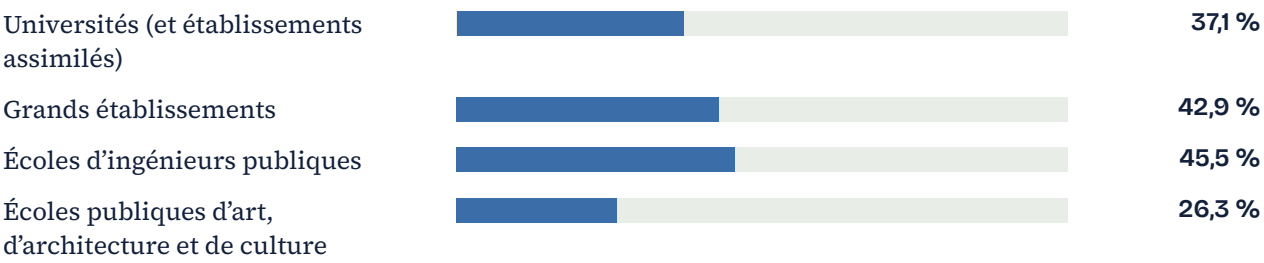
Les catégories de moins de dix établissements notés ne sont pas détaillées, pour qu'aucun ne puisse être reconnu. La médiane est la note qu'atteint la moitié des établissements notés.

Catégorie	Établissements	Notés	Moyenne	A ou B	Domaine propre	DMARC appliqué	Médiane
Universités (et établissements assimilés)	70	70	67	37,1 %	100 %	37,1 %	67
Grands établissements	21	21	63	23,8 %	100 %	42,9 %	–
Écoles d'ingénieurs publiques	25	22	69	59,1 %	88 %	45,5 %	–
Écoles publiques d'art, d'architecture et de culture	26	19	57	21,1 %	73,1 %	26,3 %	–
Autres établissements publics	18	15	62	40 %	83,3 %	40 %	–
Écoles de commerce et de management (privées)	24	24	67	29,2 %	100 %	62,5 %	–
Écoles d'ingénieurs privées	46	43	62	25,6 %	93,5 %	58,1 %	56
Autres établissements privés	15	15	59	13,3 %	100 %	53,3 %	–

Moyenne



DMARC appliqué



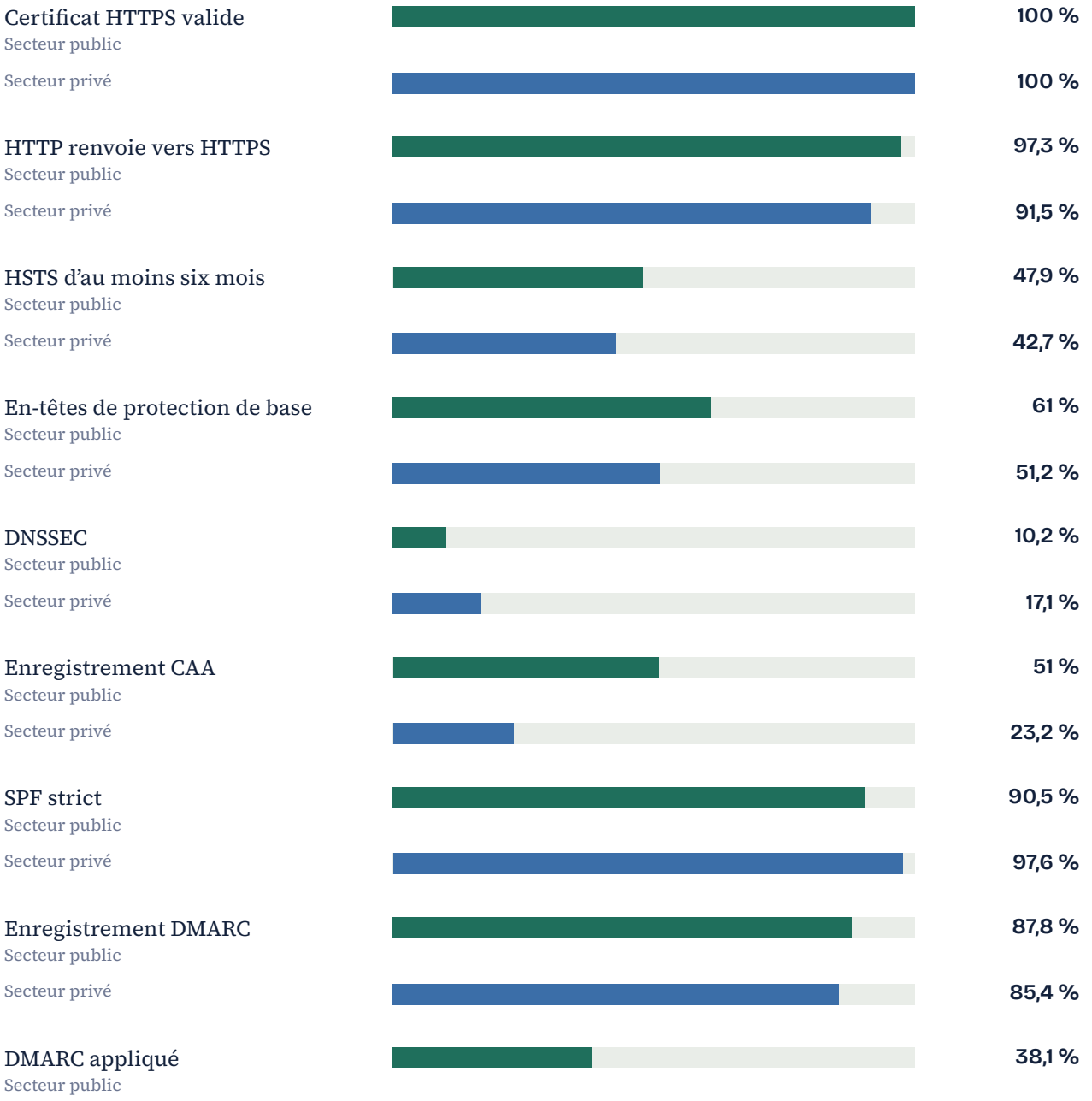

Autres établissements publics
40 %
Écoles de commerce et de management (privées)
62,5 %
Écoles d'ingénieurs privées
58,1 %
Autres établissements privés
53,3 %

06

Public et privé

Les deux secteurs de la liste du ministère. Un secteur laisse de côté ses catégories non détaillées quand elles comptent ensemble moins de dix établissements notés.

Secteur	Établissements	Notés	Moyenne	A ou B	Domaine propre	DMARC appliqué	Médiane
Secteur public	160	147	65	36,7 %	91,9 %	38,1 %	67
Secteur privé	85	82	63	24,4 %	96,5 %	58,5 %	67




Secteur privé
58,5 %

07

Comparaison avec les communes et les collectivités

Les mêmes contrôles que les études des communes et des collectivités françaises (dernières éditions) : part des organismes notés qui réussissent chacun.

	Communes	Collectivités	Universités (sur neuf contrôles)	Secteur public (sur neuf contrôles)	Secteur privé (sur neuf contrôles)
Note moyenne	47	60	67	65	63
Certificat HTTPS valide	93,4 %	98,7 %	100 %	100 %	100 %
HTTP renvoie vers HTTPS	86,4 %	90,9 %	98,6 %	97,3 %	91,5 %
HSTS d'au moins six mois	28,3 %	38,8 %	49,3 %	47,9 %	42,7 %
En-têtes de protection de base	26,1 %	40,7 %	62,3 %	61 %	51,2 %
DNSSEC	22,1 %	25,9 %	10 %	10,2 %	17,1 %
Enregistrement CAA	2,8 %	2,6 %	62,9 %	51 %	23,2 %
SPF strict	85,9 %	97,1 %	91,4 %	90,5 %	97,6 %
Enregistrement DMARC	45,2 %	77,8 %	90 %	87,8 %	85,4 %
DMARC appliqué	19,2 %	32,8 %	37,1 %	38,1 %	58,5 %

08

Les établissements qui font bien

7 établissements réussissent les neuf contrôles.

Établissement	Catégorie
Université de Montpellier	Université
Université Le Havre Normandie	Université
Université Lumière - Lyon 2	Université
Centrale Méditerranée	École d'ingénieurs publique
Université de technologie de Compiègne	École d'ingénieurs publique
École nationale vétérinaire d'Alfort	Autre public
École supérieure angevine en informatique et productique	École d'ingénieurs privée

Les meilleurs de chaque catégorie

Les meilleures notes parmi les établissements notés (au moins huit contrôles applicables, 75 ou plus), dans les catégories d'au moins trente établissements notés seulement (dans une plus petite, seul le tableau d'honneur est nommé).

Universités (et établissements assimilés)

Établissement	Note
Université de Montpellier	100
Université Lumière - Lyon 2	100
Université Le Havre Normandie	100
Université Toulouse - Jean Jaurès	89
Université Paris 8	89
Université de Lille	78
Aix-Marseille Université	78
Lyon-I université	78
Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne	78
Université de Caen Normandie	78

Écoles d'ingénieurs privées

Établissement	Note
École supérieure angevine en informatique et productique	100
École supérieure d'informatique électronique automatique	89
École de biologie industrielle	89
École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris	89
École catholique des arts et métiers	89
Institut polytechnique UniLaSalle	78

Établissement	Note
École supérieure de chimie physique électronique de Lyon	78
Institut supérieur d'électronique de Paris	78
École supérieure des technologies industrielles avancées	78
École supérieure d'agriculture d'Angers	78

09

Par région

Des moyennes uniquement. Les régions de moins de dix établissements notés (10) ne sont pas détaillées.

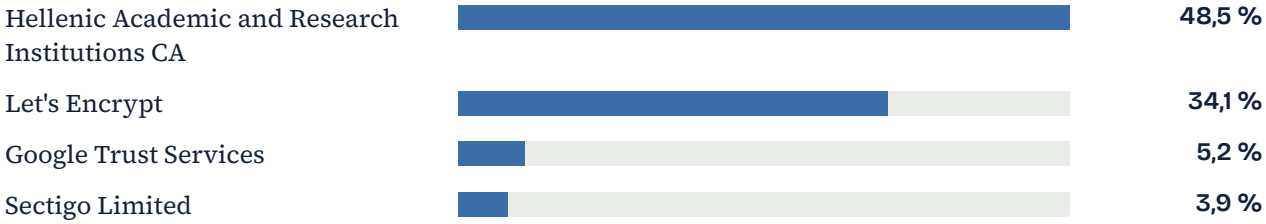
Région	Établissements	Notés	Moyenne	A ou B	Domaine propre	DMARC appliqué
Auvergne-Rhône-Alpes	21	20	69	50 %	95,2 %	25 %
Bourgogne-Franche-Comté	4	4	·	·	·	·
Bretagne	11	10	58	0 %	90,9 %	20 %
Centre-Val de Loire	3	3	·	·	·	·
Collectivités d'outre-mer	2	2	·	·	·	·
Corse	1	1	·	·	·	·
Grand Est	17	15	54	13,3 %	88,2 %	6,7 %
Guadeloupe	1	1	·	·	·	·
Guyane	1	1	·	·	·	·
Hauts-de-France	17	15	70	46,7 %	88,2 %	66,7 %
Île-de-France	85	80	63	28,8 %	94,1 %	46,3 %
La Réunion	1	1	·	·	·	·
Mayotte	1	1	·	·	·	·
Normandie	13	13	69	46,2 %	100 %	61,5 %
Nouvelle-Aquitaine	16	16	68	43,8 %	100 %	50 %
Occitanie	23	20	67	40 %	87 %	60 %
Pays de la Loire	15	14	71	42,9 %	93,3 %	71,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9	9	·	·	·	·
À l'étranger	4	3	·	·	·	·

10

Derrière les chiffres

98,3 % des domaines notés reçoivent eux-mêmes du courrier (un enregistrement MX) : le domaine dont SPF et DMARC sont lus est alors celui depuis lequel l'établissement écrit.

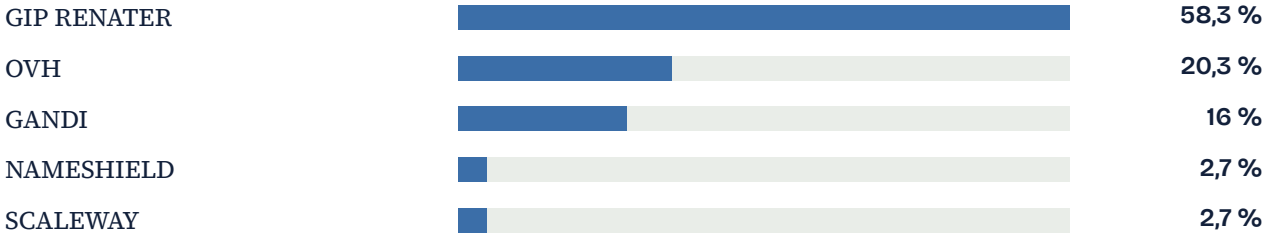
Qui émet les certificats de leurs sites



Sur quoi tournent leurs sites



Bureaux d'enregistrement de leurs domaines



11

Problèmes graves

Aucun établissement n'a de problème grave dans cette édition.

12

Recommandations

1 Appliquer DMARC

La plupart des établissements publient une politique DMARC et s'arrêtent là. Lire les rapports quelques semaines, recenser chaque service qui envoie en votre nom (plateformes pédagogiques, outils d'envoi, admissions), puis passer à quarantine et reject : c'est ce qui arrête les messages falsifiés à votre nom adressés à vos étudiants et à votre personnel.

2 Rediriger vers HTTPS et activer HSTS

Chaque visite doit arriver sur le site chiffré ; HSTS le fait retenir aux navigateurs. La plupart des hébergeurs proposent les deux en un réglage.

3 Signer ses domaines avec DNSSEC et ajouter un enregistrement CAA

La plupart des bureaux d'enregistrement, RENATER compris, proposent DNSSEC. Un enregistrement CAA désigne les autorités autorisées à émettre vos certificats.

4 Tenir à jour la liste du ministère

Le site inscrit pour votre établissement est celui que trouvent les étudiants, les partenaires et les autres administrations. Un domaine qui y figure et qu'on laisse expirer peut être enregistré par n'importe qui.

5 Surveiller dans la durée

Les certificats expirent, les prestataires changent, des enregistrements se perdent lors d'une migration. Un contrôle régulier le voit avant vos utilisateurs.

13

Méthodologie

Des contrôles passifs uniquement

Nous lisons ce que n'importe quel visiteur ou serveur de messagerie peut voir : les enregistrements DNS publics, l'enregistrement du domaine (RDAP), le certificat TLS, une requête sur la page d'accueil en HTTP (sa redirection est lue, pas suivie), et la page d'accueil en HTTPS (en suivant ses redirections, comme un navigateur). Rien d'autre n'est demandé au site. Quand un domaine publie une politique MTA-STS, son fichier de politique est lu aussi, comme le font les serveurs de messagerie.

Pas de balayage de ports, pas de recherche de sous-domaines, pas de tentative de connexion, pas de formulaire, pas de test de vulnérabilité. Le robot est lent exprès et répartit ses requêtes sur plusieurs heures.

Le robot

Il se présente comme PerimetryResearch/1.0 (+https://perimetry.cloud/research/methodology/). Si vous gérez un site qu'il a visité et préférez qu'il ne le fasse plus, écrivez à hello@perimetry.cloud : nous retirerons le domaine des prochaines éditions.

L'étude des universités et établissements d'enseignement supérieur

Population étudiée : tous les établissements de la liste des principaux établissements d'enseignement supérieur publiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (« Principaux établissements d'enseignement supérieur », data.enseignementsup-recherche.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0 ; la licence est vérifiée à chaque passage, et une autre l'arrête). La liste donne le type de chaque établissement, son secteur (public ou privé) et son site officiel ; quand elle n'en donne pas, le site officiel de Wikidata (P856, CC0) est utilisé, trouvé par l'identifiant Wikidata que donne la liste.

Catégories : les universités et les établissements que le ministère leur assimile (d'après sa typologie des universités), les autres grands établissements (d'après leur type), et les écoles, selon leur secteur et ce que dit leur nom : écoles d'ingénieurs publiques ; écoles publiques d'art, d'architecture et de culture ; autres établissements publics (écoles françaises à l'étranger, instituts d'études politiques, écoles vétérinaires…) ; écoles de commerce et de management privées ; écoles d'ingénieurs privées ; autres établissements privés.

Le domaine noté est celui du site. Un site sur le domaine d'un autre organisme (une école sur un sous-domaine de son université, la page d'un programme d'un groupe d'écoles, une page du site de sa tutelle) est compté, pas noté ; quand plusieurs établissements utilisent un même domaine, celui dont la page d'accueil est à sa racine en est le propriétaire ; des écoles sur des sous-domaines d'un domaine qui n'appartient à aucune d'elles (les écoles d'architecture sur archi.fr) le partagent et ne sont notées sur aucun.

La liste du ministère ne donne pas d'adresse de contact, et aucune n'est inventée : le contrôle de l'adresse de contact ne s'applique pas, la note compte donc neuf contrôles, et le tableau d'honneur demande les neuf. Les contrôles de la messagerie (SPF, DMARC) portent sur le domaine du site, dont l'édition compte

aussi les serveurs de messagerie (MX).

Les mêmes contrôles, la même note et les mêmes lettres que les études des communes et des collectivités : les trois se comparent. Quand la page d'accueil n'a pas pu être lue en HTTPS (délai dépassé, connexion coupée, souvent un site qui refuse les robots), HSTS et les en-têtes de protection sont inconnus et écartés de la note ; un établissement dont la page d'accueil n'a pas pu être lue n'est jamais nommé.

Petits groupes : une catégorie, un secteur ou une région n'est pas détaillé en dessous de dix établissements notés, et les groupes non détaillés doivent compter ensemble au moins dix établissements notés (sinon les plus petits groupes détaillés sont masqués aussi, ou, pour les catégories, les catégories masquées sont retirées des totaux et de leur secteur), pour qu'aucun chiffre ne se déduise par soustraction. En dessous de trente établissements notés, une catégorie ne nomme que son tableau d'honneur, jamais ses meilleurs, et ne publie ni histogramme des notes ni quartiles.

Les meilleurs d'une catégorie ne sont nommés que dans les catégories d'au moins trente établissements notés (en novembre 2026, les universités et les écoles d'ingénieurs privées) ; les égalités de note sont départagées par le nombre de contrôles applicables, puis par le nombre d'inscrits que donne la liste du ministère. Les sept écoles d'architecture sur archi.fr, qui n'appartient à aucune d'elles, ne sont pas notées.

Un site que la liste du ministère donne à tort (un ancien domaine après une fusion, par exemple) est corrigé dans un fichier public de l'étude (research/universites/site-overrides.json), chaque correction avec sa source et sa date ; l'édition de novembre 2026 en corrige un : l'Université de Toulouse, inscrite avec l'ancien domaine de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (univ-tlse3.fr), est notée sur le domaine de son propre site (utoulouse.fr), vers lequel l'ancien redirige.

Uniquement les bons élèves

Nous nommons les communes qui font bien (le tableau d'honneur et les meilleures de chaque tranche de population), jamais celles qui font mal, et jamais une commune qui a un problème grave, quelle que soit sa note. Tout le reste est publié en moyennes : par taille de commune et par département, où un département de moins de dix communes notées n'est pas détaillé, pour qu'aucune d'elles ne puisse être reconnue.

Les plateformes de sites sont notées sur un échantillon de cinq sites de communes au plus : un contrôle compte comme réussi quand la majorité de l'échantillon le réussit.

Les problèmes graves sont signalés en privé

Certains constats pourraient servir tout de suite contre une commune : un domaine inscrit dans l'annuaire officiel qui n'existe plus (n'importe qui pourrait l'enregistrer), un domaine que le registre est en train de supprimer, un certificat expiré, un enregistrement SPF qui permet à n'importe qui d'envoyer du courrier en son nom. Ils ne sont jamais publiés. Nous prévenons d'abord la commune, discrètement, et nous les comptons dans l'étude sans nommer personne.

Limites

Chaque édition est une photographie prise en quelques heures. L'annuaire peut être en retard ou erroné ; nous l'utilisons tel qu'il est publié. Les clés DKIM ne sont cherchées que sur les sélecteurs courants : elles ne sont donc pas notées. Un site derrière un service de protection peut répondre à un robot autrement qu'à un visiteur. Les serveurs de messagerie ne sont pas testés (STARTTLS demande le port 25, que l'infrastructure de l'étude ne peut pas joindre).

Réutilisation

Les chiffres de chaque édition se téléchargent en JSON depuis la page de l'étude. Vous pouvez les réutiliser avec un lien vers l'étude. L'annuaire d'origine reste sous Licence Ouverte 2.0 (source : Service-Public.fr, DILA).

14

À propos de Perimetry

Perimetry est un outil libre qui audite l'extérieur d'un domaine comme n'importe qui sur Internet le voit : authentification des e-mails, DNS, certificats, serveurs de messagerie, sites. Perimetry Cloud en est la version hébergée, avec surveillance continue, alertes et rapports, pour les organisations et les agences qui s'en occupent.

Citer : Perimetry Research, Baromètre de la sécurité de l'enseignement supérieur français, novembre 2026. https://perimetry.cloud/fr/research/french-higher-education/

Vous pouvez réutiliser les chiffres de ce rapport avec un lien vers l'étude. La liste du ministère reste sous Licence Ouverte 2.0 (source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, data.enseignementsup-recherche.gouv.fr) ; Wikidata est sous CC0.

Prochaine édition : mars 2027, puis chaque trimestre.

Contact : hello@perimetry.cloud

`https://perimetry.cloud/fr/research/french-higher-education/`